

L'an deux mille vingt deux, le 1er février à quatorze heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Françoise DE ROFFIGNAC, Présidente, en visioconférence ZOOM. La séance était enregistrée.

**Date de convocation** : 19 janvier 2022

**Présents en visioconférence** : Mme Françoise DE ROFFIGNAC, Mme Pascale GOT, M Jean PROU, Mme Marie-Pierre QUENTIN, Mr Philippe LABRIEUX, Mr Stéphane COTIER, Mr Cyril PENAUD, Mme Michèle SAINTOUT, Mme Véronique FERREIRA, Mme Virginie JOUVE, Mme Fabienne LABARRIERE, Mme Joëlle MARIE-REINE-SCIARD, Mme Célia MONSEIGNE, Mr Louis CAVALEIRO, Mr Olivier ESCOTS, Mr Stéphane LEBOT

**Absents représentés** : Jacky BOTTON, pouvoir à Mme DE ROFFIGNAC

**Excusés** : Mme Lydia HERAUD, Mme Véronique HAMMERER, Mr Vincent BARRAUD

**Egalement présents** : Mr Jean-Luc TROUVAT, Directeur du SMIDDEST, Mme Esther ALLONNEAU, assistante d'administration du SMIDDEST, Mme Elodie LIBAUD, du département de la Charente-Maritime, Mme Nathalie BRICHE, du département de la Gironde, Mme Isabelle PREVOST, de la Région Nouvelle-Aquitaine, Mme Clémentine GUILLAUD, de la CARA.

**Secrétaire de séance** : Mme Pascale GOT

Membres en exercice : 16  
Membres présents : 16  
Suffrages exprimés : 15

Pour : 15  
Contre : 0  
Abstention : 0

### Délibération N° 2022-00-01 - Budget Annexe Eau - Débat d'Orientation Budgétaire

Les dépenses incontournables du Budget Annexe Eau 2022 se montent à :

- Personnel 232 392 €
- Charges d'environnement 52 300 €

Le Budget Annexe Eau 2022 sera équilibré par :

- des subventions de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Département de la Gironde, du Département de la Charente-Maritime, de la Région Nouvelle Aquitaine et du FEDER, en fonction des opérations, (entre 50 et 80% selon les projets),
- le résultat de l'exercice 2021 issu du bilan du Compte Administratif,
- un virement depuis le Budget Principal.

Les paramètres d'ajustement pour équilibrer le Budget Annexe Eau 2022 seront donc :

- Le niveau d'engagement des projets en 2022, en particulier *l'engagement ou pas de l'animation LIFE Artisan (charges de personnel additionnelles de 42 000 €) et les subventions afférentes ;*
- L'ajustement du virement depuis le Budget principal.

En fonctionnement, les alternatives sur les dépenses du Budget Annexe Eau seraient donc les suivantes,

	Sc. minimaliste	Sc. Réaliste	
	EAU	EAU	
<b>Dépenses</b>	<b>578 192</b>	<b>620 192</b>	
	Fonctionnement		
	Personnel	232 392	274 392
	Charges générales	52 300	52 300
	Dotations amortissement		
	Missions	293 500	293 500
	<i>virement Cordouan</i>		
	<i>virement Eau</i>		
<b>Recettes</b>	<b>578 192</b>	<b>620 192</b>	
	Participations statutaires		
	Subventions CD RNA	85 553	87 553
	Subventions publiques	318 137	357 209
	Gestion Cordouan		
	<i>Virement du Budget principal</i>	<i>174 501</i>	<i>175 429</i>
	Remboursement salaires		

Il est décidé, à l'unanimité, et après en avoir débattu :

**Article Unique.** De prendre acte de ces orientations

La Présidente

  
**SMIDDEST**  
Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire  
12 rue de la Gironde - 33500 BLAYE  
05.57.42.26.48 | contact@smiddest.fr  
Siret : 253 306 310 00058

**Françoise de Roffignac**